

Au fil de la Lauach



S'herrlesher Freschablättla

(Le journal des Grenouilles de Herrlisheim)

Juillet/Août 2009

Site : <http://www.herrlisheim-pres-colmar.fr>

Edito

Voici revenus les jours que nous aimons.

De longs jours bleus et clairs, sous un ciel sans nuage.

C'est l'été qui s'offre à nous avec son cortège de cérémonies, de fêtes et de loisirs.



Voici que se profilent « les grandes vacances » pour nos chères têtes blondes qui vont ranger leurs cartables et se consacrer à des activités ludiques, en compagnie de leurs familles, leurs amis, dans notre belle Alsace ou ailleurs, et pourquoi pas à Herrlisheim dans le cadre des activités proposées par le Freschahissala notamment.

Que vous restiez dans notre région, que vous partiez à la mer, à la montagne ... nous vous souhaitons à toutes et à tous d'excellentes vacances.

Et n'oubliez pas de venir nous rejoindre les 4 et 5 juillet, lors de la fête de la grenouille afin de vous divertir et soutenir l'équipe de Fresch'n Co et l'ensemble des bénévoles qui œuvrent pour la renommée de notre village.

Pour le Conseil Municipal
Diego CALABRO



Le Mot du Maire



RETOUR SUR

Le mois de juin est de loin le plus chargé de l'année :

Bravo à FRESCH'N CO, les organisateurs du Festival du Rire. Pour une première, c'était une réussite. Il y en avait pour tous les goûts et à tous les prix. Nous décernerons une mention spéciale à la directrice et aux jeunes du FRESCHAHISSALA. La prestation des jeunes artistes était excellente. Ils méritent tous un grand BRAVO !

Le tournoi des quilleurs s'est terminé par la remise des trophées, l'ADEM'OH a organisé son traditionnel concert sous le chapiteau, le loto organisé par le Conseil de Fabrique a attiré un public nombreux, la messe pour la fête de l'Amitié a été célébrée par un temps radieux, les premières « portes ouvertes » de l'école de musique dans le parc de l'Hôtel de Ville ont été réussies.

Seule ombre au tableau : mais où sont donc les habitants du village ?

Le commentaire que m'a fait une dame du village lors du concert de l'ADEM'OH résume la situation en quelques mots. « Quand les associations locales font quelque chose, les gens ne viennent pas et quand elles ne font rien, ils disent qu'on ne fait rien dans ce village ! »

Et puis, il y a eu le conseil des écoles, la rencontre avec les sapeurs-pompiers par l'intermédiaire du comité consultatif communal, la préparation du calendrier des fêtes pour l'année 2010 avec les présidents des associations, les assemblées générales des footballeurs et du FRESCHAHISSALA, etc ...

Par sa présence, la municipalité a à chaque fois témoigné son soutien aux associations, aux écoles ou aux autres organisateurs.

QUELQUES MOTS SUR

- les mariages qui ont pris leur rythme de croisière. Nous en sommes au sixième à fin juin. Il y en avait douze en 2008.

- l'opération Ecoles Numériques Rurales (ENR). Le gouvernement a lancé une opération destinée à équiper 5000 écoles des communes rurales de moins de

2000 habitants en matériel informatique. Le package complet comprend un coffre avec des ordinateurs portables et un tableau interactif. L'Etat subventionnera 80% du montant de l'investissement limité à 9 000 euros. En accord avec les écoles, la commune s'est portée candidate pour ce projet.

LES TRAVAUX

Les barres de guidage en inox ont remplacé les câbles inutilisables de la station de relevage « CHATEAU ». Elles permettent de sortir la pompe N° 2 en cas de panne. La pompe de secours N° 3 qui n'est plus aux normes, a été enlevée.

Un panneau STOP a été installé au croisement rue des Fleurs/Cigognes, un miroir et un STOP rue des Bergers/route de Hattstatt, un « CEDEZ LE PASSAGE » à l'aboutissement du chemin longeant la RD 83/route de Hattstatt. Et ce n'est qu'un début, il reste encore beaucoup à faire.

GAZ

Selon les dernières informations, l'arrivée du gaz ne se ferait pas avant 2011.

Voir également encadré page 5

BUREAU DE LA MAIRIE

L'agencement du secrétariat est pratiquement terminé. L'installation téléphonique qui avait plus de vingt ans d'âge et présentait des signes de fatigue, a été remplacée.

Nous sommes prêts à suppléer LA POSTE en assurant le service dans les locaux de la mairie à partir du 1° juillet prochain.

ENFOUISSEMENT DES BENNES

A l'heure où vous lirez ce texte, les travaux seront bien entamés et probablement terminés. Les nouveaux emplacements, allée de l'Hôtel de Ville et rue d'Eguisheim, limiteront sensiblement les déplacements pour une partie de la population.

INTERCOMMUNALITE

Nous devons faire partie d'une structure intercommunale et avons le choix de rejoindre celles existantes, la C.A.C. de Colmar ou le Pays de Rouffach, ou d'en constituer une nouvelle. Nous nous sommes déjà réunis trois fois avec les communes d'EGUISHEIM, VOEGLINSHOFFEN, OBERMORSCHWIHR et HUS-SEREN-LES-CHATEAUX. La volonté de chacun, les compétences obligatoires et optionnelles seront les points à l'ordre du jour de la prochaine réunion de travail prévue en septembre prochain.

URBANISME

Le conseil municipal a adopté le traitement direct des demandes de déclaration préalable pour les constructions de moins de dix m², les clôtures et le ravalement des façades. Les demandes ne présentant pas de difficultés particulières pourront être traitées à la mairie.

FLEURISSEMENT ET PROPRETE DU VILLAGE

Le fleurissement est pratiquement terminé. Quelques matériels se sont rajoutés à ceux en place. Ils proviennent des familles Robert KIBLER, Michel DEL PUPPO, David WIEST. Ils en sont vivement remerciés.

La mauvaise herbe commence à prendre ses aises sur les trottoirs et dans les caniveaux ainsi que devant certaines propriétés.

En enlevant cette mauvaise herbe, vous contribuerez grandement à la propreté de notre village. Nous comptons beaucoup sur votre aide et vous en remercions dès à présent.

NUISANCES SONORES

Suite aux incivilités de quelques personnes du village et d'ailleurs au parking de la Lauch, je suis intervenu auprès des responsables et de certains parents. La brigade verte et la gendarmerie ont été informées et ont procédé à des contrôles.

Il est regrettable qu'on ne respecte pas davantage les lieux publics et la quiétude des citoyens.

La Vie Municipale



FELICITATIONS

Toute l'équipe municipale adresse ses plus vives félicitations au jeune sapeur-pompier Léonard DREHER pour sa performance réalisée à Chaumont lors de la finale régionale le 16 mai dernier. Il a terminé 3^e au parcours sportif, catégorie « cadets ». Il est ainsi qualifié pour la finale nationale qui aura lieu à Vannes dans le Morbihan le 27 juin prochain. Nous lui souhaitons bonne chance !

Laurent et son équipe de FRESCH'N CO avec l'aide des associations locales organiseront la septième édition de la fête de la grenouille le premier week-end du mois de juillet. Nous leur souhaitons le succès et le beau temps.

Nous aurons l'occasion de nous rencontrer le 13 juillet pour passer un moment agréable sous le chapiteau.

«Bonnes vacances» et rendez-vous en septembre prochain.

Votre Maire
Gérard HIRTZ

PROPRIETAIRES DE PISCINES, CE MESSAGE EST POUR VOUS !

Protéger votre enfant, c'est sécuriser votre piscine, c'est toujours garder l'œil sur lui.

Vos obligations : si votre piscine, enterrée ou semi-enterrée, est située en plein air, vous devez l'équiper d'un dispositif de sécurité aux normes.

Pour plus d'information, consultez :
www.interieur.gouv.fr www.inpes.sante.fr
www.logement.gouv.fr www.propiscines.fr
www.securiteconso.org

La D.D.A.S.S. communique :

• **Alimentation en eau des piscines :** les réseaux publics et privés doivent être protégés contre tout retour d'eau par un ensemble de protection approprié. Ceci nécessite que l'apport d'eau neuve se fasse : soit par surverse dans un bac de disconnection, soit en transitant par un disconnecteur à zone de pression réduite contrôlable.

• **Rejet des eaux de vidange des piscines :** toute eau de vidange doit être neutralisée avant rejet.

PASSEPORT BIOMETRIQUE

Conformément au règlement européen du 13.12.2004, le passeport biométrique doit être disponible sur l'ensemble du territoire national avant le 28 juin 2009.

La technicité renforcée de ces nouveaux passeports fait qu'ils ne pourront plus être instruits par toutes les mairies.

A cet effet, la Mairie de Wintzenheim (Chef-lieu du Canton) a été dotée d'une station de recueil des données biométriques. La mise en fonction de ce service a été fixée par arrêté préfectoral au 9 juin 2009. Il faut compter environ 30 mn pour instruire une demande de passeport. Afin d'éviter aux usagers une trop longue attente au guichet, ceux-ci sont priés de contacter téléphoniquement le service de l'état civil afin de convenir d'un rendez-vous (Tél. 03 89 27 94 80 - 03 89 27 94 86 ou 03 89 27 94 96).

Les formulaires sont toujours disponibles au secrétariat de la mairie qui se chargera de vérifier si les dossiers sont complets. Les photos d'identité doivent être récentes (moins de 6 mois), identiques et conformes aux normes en vigueur.

La commune de Wintzenheim ne possède pas de station « photo » ; ce travail restant réservé aux professionnels ayant la formation nécessaire pour assurer cette prestation.

Vous pouvez également vous adresser aux stations de recueil de Colmar, Munster ou Rouffach.

PERMIS DE DETENTION CONCERNANT LES CHIENS DE 1ère et 2ème CATEGORIE

La loi du 20 juin 2008 a renforcé les mesures de prévention concernant la détention de chiens dangereux.

Ainsi, les propriétaires ou les détenteurs de chiens de 1ère et 2ème catégorie doivent désormais obtenir un permis de détention délivré par le Maire.

Ils doivent au préalable soumettre le chien à une évaluation comportementale et obtenir une attestation d'aptitude pour la détention de tels chiens. Pour ce faire, il doit suivre une formation sur l'éducation et le comportement canins ainsi que sur la prévention des accidents

Le décret du 1er avril 2009 et l'arrêté du 8 avril 2009 sont venus préciser le contenu de la formation. Cette formation dure 7 heures effectuées en une journée. Elle peut être délivrée en présence ou en l'absence des chiens des propriétaires.

Elle comporte une partie théorique, relative à la connaissance des chiens et de la relation entre le maître et le chien, aux comportements agressifs et à leur prévention, ainsi qu'une partie pratique consistant en des démonstrations et des mises en situation.

La Vie Municipale



Du bon usage des lingettes jetables

Tout le monde connaît ces lingettes à usage unique, dont les domaines d'application se sont multipliés ces dernières années : lingettes anti-poussière, désinfectantes, démaquillantes, rince-doigts, substituts de papier WC pour les enfants, nettoyant vitres, déodorants, etc...

Mais savez-vous que ces lingettes, même celles labellisées "biodégradables", ne sont pas recyclables, et qu'elles présentent des inconvénients importants ?

Comme tous les produits jetables ou à usage unique, ils contribuent notamment à l'augmentation du volume de déchets que nous produisons.

Mais surtout, leur développement exponentiel n'est pas sans présenter des difficultés aux exploitants des stations d'épuration. L'accumulation de ces masses fibreuses, parfois très résistantes, dans le réseau d'assainissement peut en effet y créer des bouchons, et compliquer ou perturber le bon fonctionnement des systèmes d'épuration.

De tels phénomènes ont déjà été ponctuellement constatés sur les installations de la nouvelle station d'épuration intercommunale d'EGUISHEIM, sur le réseau d'acheminement des eaux usées ainsi que sur notre station communale et les stations de relevage et de pompage.

Aussi, afin de minimiser les risques de survenue de tels dysfonctionnements, nous vous invitons à n'utiliser ces lingettes qu'à bon escient et, surtout, **à ne pas les jeter dans les toilettes.**

Un retour aux ustensiles de ménage traditionnels permet du reste de réaliser des économies substantielles, certaines études ayant révélé que l'emploi de ces lingettes peut revenir jusqu'à 15 x plus cher qu'un produit ordinaire, à efficacité équivalente. Un bon moyen de conjuguer respect de l'environnement et économies. D'autant que les interventions en station d'épuration ont un coût directement supporté par les usagers.

RESULTATS DES ELECTIONS EUROPEENNES DU 07 JUIN 2009

Inscrits : 1555 Votants : 643 soit 41.35 % Suffrage exprimé : 610

ZIMMERMANN YVAN (NPA)	14	2.30 %
TRAUTMANN CATHERINE (PS)	74	12.13 %
TSCHUDY FABIEN (Espéranto)	1	0.16 %
ROCHER CLAIRE (LO)	5	0.82 %
CUERQ THOMAS (RIC)	0	0
DAUL JOSEPH (UMP)	196	32.13 %
BELIER SANDRINE (Europe Ecologie)	114	18.69 %
GERARD JEAN-PIERRE (Debout la République)	15	2.46 %
GOLLNISCH BRUNO (FN)	46	7.54 %
BEAUDOUIN CHRISTOPHE (Libertas)	28	4.59 %
CHANUT MARIE-LAURENCE (Non-Violence)	0	0
SANCHEZ ANTONIO (Communistes)	0	0
BRAGA CHRISTIAN (L'Europe c'est Vous)	0	0
GUERIN FRANÇOIS(Newropeans)	0	0
WAECHTER ANTOINE (MEI)	41	6.72 %
FRANCO HELENE (Front de Gauche)	9	1.48 %
BAHL CATHERINE (Europe Décroissance)	0	0
KAHN JEAN-FRANÇOIS (MoDem)	67	10.98 %
PICO SANDRINE (France Royale)	0	0

Quizz européen

TESTEZ VOS CONNAISSANCES SUR L'EUROPE

REPONSES

1 / Réponse : C'est la Slovaquie avec 17 %

2 / Réponse : C'est le Parti Populaire Européen (PPE) qui - avec 286 députés - est majoritaire au sein du Parlement Européen. .

3 / Réponse : Les italiens

4 / Réponse : L'Allemand Hans-Gert Pötering

5 / Réponse : Josep Borrell est lauréat du prix de la carpe anglaise, prix d'indignité civique

6 / Réponse : 33 %

7 / Réponse : La distribution des sièges au Parlement européen n'est pas strictement proportionnelle à la population de chaque Etat, mais se fait sous forme dégressive. Le principe de proportionnalité dégressive signifie que les députés des plus grands Etats représentent chacun un nombre supérieur de citoyens que ceux des Etats à plus faible population. Ainsi, au Luxembourg, un député représente 82 000 habitants, tandis qu'un député allemand représente 860 000 habitants.

8 / Réponse : Dominique Strauss-Kahn,

9 / Réponse : La Bulgarie

10 / Réponse : 31 %

La Vie Municipale



AGENDA DES MOIS DE JUILLET ET AOUT 2009

JUILLET

- 1er - Ouverture de l'Agence Postale Communale
- 4/5 - Fête de la Grenouille
- 13 - Bal Tricolore - Retraite aux Flambeaux
- 25 - Lavage de voitures à Herrlisheim, place de l'Eglise organisé par les J.S.P. des Trois Châteaux

AOUT

- 1er - Passage du Tour d'Alsace cycliste vers 14 h
- 15 au 22 - Rassemblement JSP à Hattstatt avec la participation des JSP 3 Châteaux, des JSP allemands et autrichiens
- 23 - Marché aux Puces



La municipalité d'HERRLISHEIM souhaite faire bénéficier les habitants de la commune de tous les avantages qu'apporte un réseau de distribution de gaz naturel.

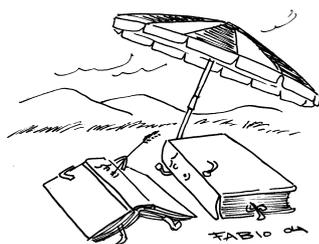
GrDF a remporté l'appel d'offre lancé par le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz du Haut- Rhin.

Nous organiserons avec la municipalité une réunion publique pour présenter notre projet de tracé, les modalités de raccordement ainsi que les caractéristiques techniques et économiques des nouveaux moyens de chauffage, dont les performances sont déjà conformes aux futures exigences du Grenelle de l'environnement.

La date de cette réunion publique vous sera annoncée prochainement. Elle donnera l'occasion de sceller la collaboration entre la commune et GrDF autour du verre de l'amitié auquel tous les participants seront bien entendu conviés.

FONCTIONNEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE PENDANT LA SAISON ESTIVALE

La bibliothèque sera exceptionnellement fermée à compter du 02 juillet 2009 et comme les années précédentes pendant tout le mois d'août



A partir du
mardi 1er septembre 2009,
toute l'équipe de bénévoles vous
retrouvera pour une
nouvelle saison de lecture.

AUX PRESIDENTES ET PRESIDENTS DES ASSOCIATIONS LOCALES

Mise à jour de la Brochure des Associations

Merci de nous faire parvenir
les modifications concernant
votre association
pour le 10 août 2009 au plus tard.

La Vie Municipale



PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUIN 2009

1. Procès verbal de la séance du 26 mars 2009

Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2. Accueil secrétariat

Le Maire soumet à l'assemblée un devis d'un montant de 11 550 € HT (13 814 € TTC) concernant la fourniture de mobilier destiné au réaménagement de l'accueil du secrétariat de la mairie qui recevra en outre à compter du 1^{er} juillet prochain le service public de La Poste. Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif de l'exercice 2009.

Le conseil municipal, après délibération :

- approuve ce devis,
- adopte le plan de financement comme suit :
- dotation de développement rural 1 800 €
- autofinancement 12 114 €

3. Sanitaires école maternelle

Le Maire rappelle à l'assemblée que parmi les investissements 2009 figure la rénovation complète des toilettes de l'école maternelle. La partie installation sanitaire du projet est chiffrée à 10 123 € TTC. Les travaux de carrelage et autres qui seront réalisés en propre régie sont estimés à 6 000 € (fournitures et main d'œuvre).

Le conseil municipal décide d'exécuter les travaux en question et adopte le plan de financement comme suit :

- subvention du conseil général : 1 700 €
- autofinancement : 9 500 €

4. Subvention

Le conseil municipal vote une subvention de 500 € à l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de Pêche de Herrlisheim. Il vote les crédits nécessaires à l'article 65738 à prélever sur le point « divers » de ce même article.

5. SATESE

La commune a bénéficié gratuitement jusqu'à ce jour des conseils du Service d'Assistance Technique aux Stations d'Épuration (SATESE) pour l'exploitation optimale de traitement des eaux usées.

Suite au décret du 26 décembre 2007, toute assistance apportée dans le domaine devra dorénavant être rémunérée et contractualisée par voie de convention. Cette rémunération est de 0.20 € par habitant.

6. Autorisations d'urbanisme

Par délibération du 13 septembre 2007, dans le cadre de la réforme des autorisations d'urbanisme, le Maire avait été autorisé à signer avec l'Etat une convention définissant les modalités de la mise à disposition gratuite de ses services pour l'instruction des demandes de permis et de déclarations préalables relatives à l'occupation des sols.

Le conseil municipal décide d'y apporter, par avenant, la modification suivante :

- déclarations préalables, à l'exception des ravalements de façades, panneaux solaires, pour les constructions de moins de 10 m² ne présentant pas de difficultés particulières et pour la mise en place de clôtures.

7. Forêt communale

Le conseil municipal approuve la proposition d'état d'assiette 2010 des

coupes présentée par l'Office National des Forêts.

8. Rapport annuel assainissement

Le conseil municipal approuve le rapport annuel 2008 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement.

9. Garde-chasse

Le conseil municipal émet un avis favorable à la nomination de M. Charles WINKELMULLER, domicilié à 68420 VOEGTLINSHOFFEN, 16 rue du Schauenberg, comme garde-chasse sur le lot de chasse n° 1.

10. Admission en non-valeurs

Le conseil municipal décide l'admission en non-valeurs des produits irrécouvrables :

- n° 12-378 année 2007 90.85 €
- n° 17-383 année 2007 87.25 €
- n° 2008/R7 année 2008 28.75 €

11. Décision modificative

Le conseil municipal vote les décisions modificatives comme suit :

- Budget assainissement :

- Article 673 + 500 €
- Article 658 - 500 €

- Budget principal :

- Article 2183+ 15 000 €
- Article 2315- 6 000 €
- Article 1321+ 9 000 €

12. Plan du développement du Numérique dans les écoles rurales

A l'occasion du plan de relance, le gouvernement a décidé d'un effort particulier pour les communes rurales afin de renforcer leur attractivité et lutter contre la fracture numériques des territoires.

L'Etat s'engage à équiper 5000 écoles

La Vie Municipale



situées dans les communes de moins de 2000 habitants en leur permettant de se doter d'un équipement numérique de qualité.

Le développement de ces écoles numériques interactives, ainsi que l'accompagnement et la formation des enseignants, permettront à la France de combler son retard en matière d'équipements et d'usages numériques dans l'enseignement primaire, et contribueront à rendre effective la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication qui fait partie des programmes et du socle commun.

Le ministère de l'Éducation nationale subventionnera le coût hors taxes, soit environ 12 500 € (15 600 € TTC) à hauteur de 80%, jusqu'à concurrence de 9 000 €.

Le conseil Municipal, après délibération :

- décide de doter l'école élémentaire de la commune de cet équipement,
- décide d'adresser l'acte de candidature pour ce projet à l'Inspection Académique,
- autorise le Maire à signer avec cette même Inspection la convention y afférent.

13. Domaine public

Le conseil municipal décide de verser dans le domaine public communal les parcelles du domaine privé de la commune dont la liste est jointe au présent procès-verbal.

14. Droit de préemption urbain

a) Le Maire informe l'Assemblée qu'il n'a pas fait valoir le droit de préemption de la commune pour les immeubles cadastrés :

- section 39 n° 547/80 et 444/79,
- section 62 n° 233/14.

15. Commission DICRIM ET PCS

Conformément à la réglementation, la commune a fait élaborer 2 documents, à savoir :

* le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) qui recense les mesures de sauvegarde répondant aux risques naturels et technologiques sur le territoire de la commune ;

* le PCS (Plan Communal de Sauvegarde) dont l'objectif est la mise en œuvre d'une organisation prévue à l'avance au niveau communal en cas de survenance d'événements graves afin de sauvegarder des vies humaines, diminuer les dégâts et protéger l'environnement ; l'organisation va en fait coordonner les moyens, services existants pour optimiser la réaction en créant la Cellule de Crise Communale.

Il reste à présent un travail essentiel à mener sur le long terme pour garantir le maintien opérationnel de ces dispositifs et le niveau d'appropriation des acteurs.

Cette tâche est confiée à Mmes Claire TRICOT, Véronique GRUSS et M. Diego CALABRO.



UNE NOUVELLE OBLIGATION

La déclaration des mini-motos et des mini-quads et de tout autre cyclomoteur, motocyclette, tricycle ou quadricycle non autorisés à circuler sur la voie publique.

De quoi s'agit-il ?

Cette obligation concerne les engins motorisés non autorisés à circuler sur la voie publique et dont la vitesse peut excéder, par construction, 25 km/h. Désormais, les propriétaires de mini-motos et de mini-quads notamment doivent déclarer ces véhicules auprès du ministère de l'Intérieur. Un numéro d'identification sera délivré pour chaque machine, devra être gravé sur une partie inamovible de l'engin et devra également figurer sur une place d'identification fixée sur le véhicule. Elle peut être retirée temporairement dans le cadre d'une pratique sportive sur un terrain adapté.

Ce numéro d'identification n'est pas un numéro d'immatriculation et n'autorise nullement à circuler sur la voie publique. Contrevenir à cette interdiction de circulation est passible d'une contravention de 5^e classe (amende d'un montant maximal de 1 500 €).

Attention : le fait de ne pas effectuer la déclaration et l'identification est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 4^e classe (amende d'un montant maximal de 750 €).

A partir de quand ?

A compter du 2 juin 2009 :

- les propriétaires actuels disposent d'un délai de 6 mois pour déclarer et identifier leur engin motorisé, soit jusqu'au 3 décembre 2009
- pour toute nouvelle acquisition postérieure au 2 juin 2009, la déclaration doit intervenir dans les 15 jours.

Le formulaire de déclaration peut être retiré en préfecture ou sous-préfecture. Il est disponible, en téléchargement, à l'adresse suivante :

mon.service-public.fr

La Vie Municipale



LA CROISEE DES SERVICES ...

L'Association Haut-Rhinoise d'Aide aux Personnes Agées évolue ...

Face à la modification des besoins de la population et aux changements de l'environnement (concurrence, réglementation, financement), l'Association Haut-Rhinoise d'Aide aux Personnes Agées a opté pour une nouvelle organisation de ses services et de son réseau associatif, **La Croisée des Services**.

La Croisée des Services réunit désormais APALIB', APAMAD (Association Pour l'Accompagnement et le Maintien à Domicile), FAMI EMPLOI 68 et DOMICILE SERVICES HAUTE ALSACE. Chacune des entités s'est spécialisée pour mieux répondre aux besoins des personnes, de la petite enfance aux plus âgés.

- **APALIB' : vivez pleinement votre temps libre**

APALIB', nouvelle appellation de l'Association Haut-Rhinoise d'Aide aux Personnes Agées, s'adresse plus particulièrement aux seniors vaillants. Elle propose une gamme complète de prestations à domicile pour se libérer du temps et mieux profiter de sa retraite : entretien du logement et du linge, jardinage, petits travaux, courses et déplacements et, bien sûr, livraison de repas avec les nouveaux menus saveurs (4 plats, fromages et desserts au choix).

APALIB' c'est aussi : 300 activités de loisirs dans tout le Haut-Rhin, 13 résidences seniors, 9 restaurants, près de 100 bénévoles visiteurs à domicile pour les personnes qui se sentent seules et 18 conférences-débats par an (ex. : sommeil, mal de dos, maladie d'Alzheimer), ...

- **APAMAD : à vos côtés chaque jour, en toute confiance**

L'Association Pour l'Accompagnement et le Maintien à Domicile (APAMAD), créée par l'Association Haut-Rhinoise d'Aide aux Personnes Agées, s'adresse aux personnes fragilisées par l'âge, la maladie ou le handicap et leur famille. Elle déploie une palette complète de services pour les personnes bénéficiant d'une prise en charge du Conseil Général, de l'Etat ou d'une caisse de retraite.

Outre les services d'aide à domicile, elle assure des interventions d'aide aux actes essentiels de la vie quotidienne (aide au lever, à la toilette, au coucher, courses et déplacements, garde de jour et de nuit) et soins infirmiers à domicile (sur Mulhouse et son agglomération).

APAMAD constitue également un soutien pour les proches des personnes présentant des troubles psychiques avec les accueils de jour (structures notamment dédiées aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer) ou encore les mesures de protection juridique.

- **FAMI EMPLOI 68 : plus de temps pour vous ...**

S'adressant à tous, FAMI EMPLOI 68 est spécialisée dans l'entretien du linge, du logement et la garde d'enfants, avec des formules « employeur » ou « clé en main ». Dans le cadre des formules « employeur », son équipe accompagne les particuliers employeurs en leur proposant des forfaits pour recruter et - ou rédiger le contrat de travail de leur employé (e).

- **DOMICILE SERVICES HAUTE-ALSACE : en route vers l'emploi !**

Domicile Services Haute-Alsace poursuit sa vocation d'association intermédiaire avec pour mission l'insertion professionnelle, par le biais des métiers des services à la personne ou d'autres activités.

Quels que soient votre âge, votre besoin ou votre lieu d'habitation, La Croisée des Services a certainement la réponse à vos besoins.

Se renseigner :

La Croisée des Services
www.lcds.fr

Un seul numéro de téléphone pour tous : **03 89 32 78 78**

MARCHÉ AUX PUCES

Les habitants du village qui désirent participer au marché aux puces du 23 août 2009 et qui souhaitent avoir un stand devant leur domicile sont priés de réserver leur place avant le 1er août 2009 en appelant le 06 83 17 22 92 ou 06 87 49 04 26.

Passé cette date, les places seront attribuées suivant l'ordre d'inscription.

La Vie Associative



JEUNES SAPEURS POMPIERS DES TROIS CHATEAUX

L'association des Jeunes Sapeurs Pompiers des Trois Châteaux organise un "lavage de voitures" le

samedi 25 juillet 2009 de 14 h à 17 h

au dépôt d'incendie, place de l'Eglise à Herrlisheim.

Cette opération leur permettra de récolter des fonds pour l'organisation de leur camp avec leurs homologues allemands et autrichiens du 15 au 22 août prochain.

Elle organisera également un "sanglier à la broche" le

dimanche 2 août 2009 sur les hauteurs de Voegtlinshoffen.

(uniquement sur réservation auprès de Marc Immelé au 06 80 03 72 48)

L'Association vous remercie d'avance pour votre soutien.

Cordialement,

Le Président
David WIEST



UNION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS

RADIOGRAPHIES MEDICALES

L'Union Nationale des Combattants, dans le cadre des actions humanitaires à travers le monde, œuvre dans les domaines médicaux et scolaires.

Afin de contribuer aux financements relatifs à leurs actions, l'UNC collecte les radiographies médicales pour retraitement.

Pour faciliter cette collecte, vous pouvez déposer vos enveloppes contenant les radiographies au secrétariat de la mairie.

LA FETE DE FIN D'ANNEE DU FRESCHAHISSALA

Parents et enfants se sont retrouvés dimanche autour d'un barbecue pour fêter la fin de l'année scolaire au Freschahissala, dans une ambiance conviviale et bon enfant. Même le ciel était de la partie

La course de caisses à savon a été le top de l'après midi : les petits coureurs très fiers, se sont présentés sur la ligne de départ pour rivaliser dans les « caisses » construites par papa et par maman (eh oui, les mamans aussi savent faire ...) Félicitations à tous ces constructeurs d'engins. Ont déboulé des grenouilles, une cellule de prison, des bolides argentés et colorés. Les amis de Labaroche ont présenté leurs « vraies » caisses à savon avec lesquelles ils concourent au niveau national. Le champion de France et d'Alsace 2008, Bastien, a animé la course, de même que Lucas 11 ans, 3^{ème} au championnat d'Alsace et 7^{ème} au championnat de France

Grand merci à la directrice et aux animatrices, bénévoles, pour cet évènement offert aux parents et aux enfants. Photos et CD sont visibles aux périscolaire

Palmarès de la course de caisses à savon

1er :	Antoine	60.99 s
2ème :	Louis	61.33 s
3ème :	Johanna	68.37 s
4ème :	Nicolas	68.50 s
5ème :	Emilie	91.00 s
6ème :	Théo	95.00 s
7ème :	Anna	104.00 s
8ème :	William	130.00 s

Etat Civil



Les Grands Anniversaires des mois de juillet et août 2009

JUILLET

VIX Michel né le 12/07/1922
SCHULLER née Elise FLEISCHER le 07/07/1923
SYDA née Yvonne RONNER le 08/07/1923
KIBLER Robert né le 04/07/1924
MIESCH née Marie Jeanne JUNCKER le 19/07/1924
KOPF Anna WOKUSCH 22/07/1924
FURSTENBERGER Paul né le 31/07/1925
GINDENSPERGER née Marie Thérèse THOMANN le 21/07/1927
HAENN née Emma HECHINGER le 10/07/1928
OHNLEITER née Marie-Antoinette GOETZ le 15/07/1928
RENNIé André né le 02/07/1931
WURGES André né le 27/07/1931
WURGES née Anne FELLMANN le 03/07/1933
FRUH née Françoise SCHMITT le 11/07/1933
THOMANN née Marie Louise HIRTH le 19/07/1934
FONNé Amand né le 09/07/1935
CRUCIFIX Jean-Claude né le 16/07/1935
LEY André né le 04/07/1938
FREYDRICH Gérard né le 07/07/1939
DIETH Palmyre née le 13/07/1939



AOÛT

AEBY née Marthe HERTZ le 01/08/1920
FURSTENBERGER née Lina STEINBRUCKER le 31/08/1921
GRUSS née Maria FURSTOSS le 10/08/1922
MIESCH née Hélène BATOR le 19/08/1925
ZINK née Cécile MEYER le 07/08/1928
CHENEDEL André né le 12/08/1929
MEYER née Suzanne BENDÉLÉ le 31/08/1929
COLACRAI née Cristina MEOLI le 28/08/1930
BECKER Lucien né le 23/08/1931
STEINBRUCKER née Marie-Louise ROHMER le 17/08/1932
MEHN Théodore né le 25/08/1932
GUETH née Marthe GREINER le 26/08/1932
BARBIER Jacques né le 06/08/1933
MICHEL Lucien né le 03/08/1934
ROHMER Marcel né le 15/08/1934
WOELFFLÉ Jean-Claude né le 28/08/1936
FONNé née Denise BIEGLE le 03/08/1937
WURGES Egon né le 09/08/1938
WACH née Michelle FEBVRE le 28/08/1938

Décès

Bruna HAAS

le 29 mai 2009

Jean-Pierre ZIMMERMANN

le 18 juin 2009

Petites annonces



A vendre

maison 4 pièces, sous-sol et combles aménageables, garage 3 véhicules sur terrain arboré de 56.70 ares
Situation très calme en bordure de forêt

Tél. 03 89 49 21 45

Couple avec 2 enfants

cherche maison F4/5 à louer
3 chambres, jardin
Loyer jusqu'à 850 €
Tél. 03 89 80 58 41
Port. 06 79 81 97 43

LOCATION SURFACE STOCKAGE

400 m2 ou divisible en 2
Portes sectionnelles 4,5 x 3 m
Zone Artisanale d'Herrlisheim (68)
Bâtiment neuf - Disponible oct/nov.
2009
Tél : 03.89.86.44.66

MERE DE FAMILLE niveau BAC+2

donne des cours de remise à niveau,
Français jusqu'en 5ème,
Anglais jusqu'en 4ème
Contact : 03 89 86 42 18



LOCATION BOX PARKING

Simple de 16,50 m2
et double de 34 m2
Portes sectionnelles 2x2,5 m et 2x4,5 m
Zone Artisanale d'Herrlisheim (68)
Bâtiment neuf - Disponible oct/nov.
2009
Tél : 03.89.86.44.66

Jeune femme donne cours
de remise à niveau en maths
(niveau collège)
03 89 49 35 32

COUTURE A HERRLISHEIM

Je réalise vos projets :
rideaux, nappes de grandes dimensions,
coussins etc...
ainsi que des ourlets ou
changer les fermetures éclair
Annick SENN
03 89 86 45 02

Particulier loue appartement

F3, 115 m² en duplex
à Herrlisheim
Loyer : 630 €
Tél. 06.75.76.79.90

CADRE retraité, propose de particulier à particulier : COURS, SOUTIEN, AIDE en INFORMATIQUE, ELECTROTECHNIQUE ou dépannage en tout genre sur COLMAR et environs.

Tél. 06.74.65.96.03

Vends licence IV

Tél. 03 89 49 62 98

Particulier cherche maison F3/4 avec garage et cour à Herrlisheim.
Tél. 06 37 87 77 05

A vendre

I chaudière gaz
De Dietrich 125 - 24 kw + production eau chaude sanit.
I chaudière murale Vaillant
24 kw + production eau chaude sanit. + ventouse
Achats an 2000
TBE - Prix à débattre
Tél. 03 89 49 36 43

Professeur expérimenté

propose soutien en maths, aide aux devoirs, conseils sur techniques d'apprentissage. Valorisation des progrès de l'élève.
Tous niveaux jusqu'en 3ème.
Prix intéressant. Tel. 03.89.86.45.38 ou 06..86.67.72.91

VACANCES EN PROVENCE A CLAVIERS (83)

Dans village perché, loue jolie maison provençale, spacieuse, calme, tout confort, grande terrasse ombragée à :
30 km de la mer et des Gorges du Verdon,
15 km Lac de St Cassiens, 2 km piscine
Commerces à proximité Prix intéressant

Tél. 06 09 17 13 40
ou 03 89 49 20 12

Vends cause déménagement

- Canapé méridienne + fauteuil pivotant, microfibre, vert anis 500 €
- Table 120 x 76 x 90 + rallonge de 120 cm, hêtre massif, couleur wengé, surface vitrée + 4 chaises couleur wengé, assise en simili cuir, 750 €
- Chambre à coucher, lit 140 x 190 avec sommier + 2 chevets + armoire 2/3 penderie, en pin massif, couleur miel, 1200 €

Le tout est neuf, photos sur demande.

Tél. 06 20 42 81 06 après 20 heures

Cherche, sur Herrlisheim,
à louer garage.
Tél. 06 89 14 15 85

Employée de maison,

sérieuse, motivée, connaissant bien son travail, cherche tous travaux, même quelques heures.

Si vous êtes intéressé, contactez-moi au 03 89 49 21 79

A vendre

406 break HDI
7 places, août 2000, 247 000 km
Bon état, fiable et économique
4000 € à débattre
Tél. 09 77 66 72 62
Laissez message si absent

Fresch'n Co présente
4 et 5 juillet 2009
7^{ème} Fête
de la Grenouille
Herrlisheim - 68
Dr Boost
Melody Boy's
White River/Gadjo Michto
Fanfare «Roesti Graben»
Election Miss Grenouille
Animation Enfants
Marché de l'Artisanat
Fête du Vin et de la Gastronomie



Lundi 13 juillet 2009

Bal tricolore

RETRAITE
AUX FLAMBEAUX
A LA TOMBEE
DE LA NUIT



PETITE RESTAURATION

BUVETTE

Animation assurée par le Groupe **SYMBIO'ZIK**